

BAREME DES HONORAIRE DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1er Février 2026

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRE TTC
Jusqu'à 40 000 €	15%
De 40 001 € à 70 000 €	10%
De 70 001 € à 100 000 €	8%
De 100 001 € à 150 000 €	7%
De 150 001 € à 250 000 €	6%
De 250 001 € à 400 000 €	5%
De 400 001 € à 500 000 €	4,5%
A partir de 500 001 €	4%

VENTE D'OPÉRATIONS COLLECTIVES (+ DE 3 LOTS)	
LOTS EN PROGRAMMES NEUFS / LOTS DE LOTISSEMENTS A BATIR LOTS OPERATIONS MARCHAND DE BIENS	
HONORAIRE TTC	3,60 % du prix de vente (TTC si soumis à TVA)
VENTE DE CESSION DE DROIT AU BAIL FONDS DE COMMERCE / FONDS ARTISANAL	
PRIX DE VENTE	HONORAIRE TTC
Jusqu'à 100 000 €	10%
De 100 001 € à 300 000 €	8%
A partir de 300 001 €	6%

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le MANDANT (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION A USAGE D'HABITATION ET PROFESSIONNEL

Loi du 24 mars 2014, dite loi Alur, décret du 1er août 2014 (décr.n°2014-890, 1er août 2014, JO 6 août, p.13028)

HABITATION PRINCIPALE

	Honoraires à la charge du BAILLEUR	Honoraires à la charge du LOCATAIRE
Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail :	8 € TTC par m ² de surface habitable	8 € TTC par m ² de surface habitable
Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :	3 € TTC par m ² de surface habitable	3 € TTC par m ² de surface habitable

PROFESSIONNEL

	PART BAILLEUR	PART PRENEUR
LOCAUX / ENTREPOT	15% HT du loyer annuel HT et HC (forfait minimum 1 000 € TTC)	15% HT du loyer annuel HT et HC (forfait minimum 1 000 € TTC)
GARAGE / STOCKAGE	1 mois de loyer HC	1 mois de loyer HC

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur : Non facturés

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRE

NESTENN CFCJ MORNANT – 17 Place de la liberté - 69440 MORNANT

Société C.F.C.J. IMMO - SAS au capital de 10 000 € - Siège social : 17 place de la liberté 69440 MORNANT - RCS LYON n° 832 840 672
Carte professionnelle Transaction sur immeuble et fonds de commerce n° CPI 6901 2017 000 022 388 délivrée par CCI de LYON Garant : GALIAN SMABTP - 89 rue la boétie 75008 PARIS